

Burundi : Préoccupation concernant le financement des élections de 2010

UN News Centre, 10 décembre 2009 Le Représentant exécutif du Secrétaire général au Burundi, Youssef Mahmoud, fait part jeudi devant le Conseil de sécurité de sa préoccupation concernant le financement des élections dans ce pays en 2010, estimant qu'il faudrait trouver avant la fin de l'année 2009, trois millions de dollars pour aider la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à s'acquitter de ses fonctions les plus pressantes. La perspective des élections de 2010 au Burundi a dominé la réunion que le Conseil de sécurité a consacré à la situation dans ce pays lors de son examen du dernier rapport en date du Bureau international des Nations Unies au Burundi (BINUB).

Le Secrétaire général estime, dans ce rapport, que « l'année qui vient sera déterminante » du fait du processus électoral et recommande, « avec l'accord du gouvernement du Burundi », le renouvellement jusqu'au 31 décembre 2010 du mandat du BINUB. Selon Youssef Mahmoud, qui a présenté le rapport au Conseil, un nouveau « pas important dans la bonne direction » est survenu le 29 novembre lorsque le gouvernement burundais a présenté de manière informelle à la Formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix sa stratégie nationale pour la réintégration économique et sociale des anciens soldats démobilisés, des adultes associés aux anciens mouvements armés, des réfugiés et personnes déplacées et autres groupes affectés par le conflit. Le Président de la Formation Burundi de la Commission de consolidation de la paix et Représentant permanent de la Suisse auprès des Nations Unies, Peter Maurer, a estimé pour sa part que les élections de 2010 « donneront la mesure des progrès atteints » par le pays. Si elles sont conformes aux exigences internationales et débouchent sur un résultat universellement accepté, « alors la durabilité du processus de paix sera renforcée et il sera possible de s'attaquer aux causes sous-jacentes du conflit et de la pauvreté », a-t-il affirmé. Dans le cas contraire, a-t-il prévenu, « le processus de paix sera compromis, de nouvelles blessures seront ouvertes et les vieilles plaies cicatriseront plus difficilement ». Il a, lui aussi, demandé à la communauté internationale de faire davantage pour financer le processus électoral, dont il a jugé « encourageantes » les perspectives. Tout en estimant que la CENI « jouit d'une bonne légitimité », M. Maurer s'est dit inquiet de l'actuelle « érosion de la confiance » entre l'opposition et le parti au pouvoir, lequel se montre « de plus en plus réticent au dialogue », ainsi que des intimidations attribuées à des groupes de jeunes liés à certains partis politiques. Au contraire, le ministre des relations extérieures et de la coopération du Burundi, Augustin Nsanze, a déclaré que certaines évaluations du rapport étaient « injustes » et a minimisé les incidents survenus, ajoutant qu'il était « incompréhensible » qu'en matière de sécurité, le Burundi soit toujours placé par les Nations Unies en phase III. Concernant les futures élections, il a affirmé que le succès du processus dépendait « en partie du respect du principe d'équité dans l'exécution du mandat du BINUB » avant d'ajouter que « depuis un certain temps » ce dernier « n'avait pas été respecté sur le terrain ». De l'avis du ministre, le mandat du BINUB devrait désormais se limiter à l'assistance cycle électoral, à l'appui à la gouvernance démocratique, à la poursuite de la consolidation de la paix et à la promotion de l'intégration de la dimension genre dans tous les programmes publics. Lire les détails